

SUITE AUX JOURNÉES D'ÉTUDE SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE...



Entretien avec **Malika Belarbi** de la CE de la **Fédé Santé**.
En voici quelques extraits.

Malika aborde des questions essentielles qui ne pourront être résolues qu'avec la création des 200 000 postes dans les EHPAD et 100 000 dans l'aide à domicile, tant la situation est devenue intenable.

Elle précise « dans la branche maladie du 100% Sécu ».

« On a toujours dénoncé le manque criant de personnel et de formation-qualification.

Ils nous parlent de métiers de soins dans les EHPAD mais ce qui se généralise ce sont des auxiliaires qui ont très peu d'heures de formation. Au lieu d'emplois permanents, on embauche chaque jour des contractuel·les précaires, des vacataires qui méconnaissent les résident·es.

Les salaires s'effondrent car sans qualification, on est au SMIC malgré l'ampleur du travail.

Si on n'a qu'un seul « lève-malade » pour 40 lits, on soulève le ou la résident·e. C'est une manutention difficile qui cause des douleurs aux soignant·es et aux malades.

C'est notre quotidien d'enchaîner 12 heures par jour et parfois d'avoir un deuxième travail pour boucler la fin du mois.

Elles sont usées, ne se plaignent pas, mais tu vois à leur démarche toute la souffrance. Souvent on est seul·e pour 4 postes.

Après ORPEA, on a espéré. Il y a eu la promesse de Macron avec la loi « Grand âge ». Une véritable coquille vide. Ils ont mis le numéro 3977 dédié à lutter contre la maltraitance ! Mais la maltraitance, elle est institutionnelle, c'est la pénurie de moyens. Ce numéro cible les soignant·es dont les familles ne connaissent pas les difficultés et ça désorganise toutes les relations !

La réponse du gouvernement face aux arrêts de travail, c'est réduire les indemnités journalières et instaurer la journée de carence.

Une collègue doit se faire opérer, elle prend sur ses congés pour ne pas perdre d'argent ! Pour les contractuelles, ils ont inventé le licenciement pour inaptitude médicale, et pour les fonctionnaires, la disponibilité d'office à l'appréciation de la Direction avec 50% du salaire pendant 3 ans.

Leur politique, c'est moins de fonctionnaires, plus de précaires, externalisation et privatisation de la lingerie, de la restauration...

Par la loi du 8 avril, dite « pour bâtir la société du Bien vieillir et de l'Autonomie », on modifie les modalités des soins à domicile en remplaçant les tarifs horaires par la dotation globale, et

programme le statut juridique de l'auto-entrepreneariat.

La société qu'ils nous réservent, c'est de la destruction.

En janvier 2018, juste avant les Gilets jaunes, il y a eu une mobilisation historique. Le gouvernement ferait bien de s'en souvenir ! »

Enfin, sur la « fin de vie », Malika soulève des questions incontournables :

« Avec l'augmentation des patient·es concerné·es, quels moyens seront alloués aux hôpitaux quand partout la situation se dégrade ? L'accompagnement de fin de vie ne se réduit pas à l'injection létale. Quelle formation est prévue ? « Nous avons été formé·es pour soigner, autour de moi tout·es sont dubitatif·ves. »

Jean Mennecier

la cgt FERC

FÉDÉRATION ÉDUCATION RECHERCHE CULTURE
UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉ·ES UFR-FERC
FERC-CGT Case 544 - 93515 Montreuil Cedex
ferc.ufr@ferc.cgt.fr

Le 20 février 2025.

DANS LA CADRE DE
CENT ANS DE LUTTES ET DE BATAILLES POUR LA RETRAITE

INVITATION À UNE **JOURNÉE D'ÉTUDE**
Organisée par l'Union Fédérale des Retraité·es sous l'égide de la FERC

LES ENJEUX AUTOUR DE LA PERTE D'AUTONOMIE
la précarité, la fragilité et la fin de vie

9h00 - 12h00 >>> Enjeux politiques, état des lieux et propositions CGT
14h00 - 16h00 >>> Examen des revendications en lien avec la situation des personnels

> **MARDI 1^{ER} AVRIL 2025, SALLE ROTONDE**

Nous vous invitons à venir débattre avec la participation de
MALIKA BELARBI
(Fédération de la santé et action sociale CGT)
et **DANIEL BLACHE**
(ex-délégué confédéral au Conseil de l'âge et militant CGT Rhône-Alpes)

Cette invitation sera exigée à l'accueil

en-tête 1307c
FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE
265, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél: 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43
Internet: www.ferc.cgt.fr - e-mail: ferc@la-cgt.fr